

Observation demat3

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 31/01/2019 à 18:24:01.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

L'augmentation d'une surface constructible de 3 000 à 10 000m² au niveau de l'ancienne gare supérieure du téléphérique aurait une incidence environnementale désastreuse sur le quartier historique d'Avoriaz.

Une augmentation aussi considérable du volume de la construction détruirait durablement l'esthétique de ce quartier et serait totalement incompatible avec l'objectif initial d'avoir "une incidence très limitée sur l'environnement »

C'est par ailleurs tout à fait incompatible avec ce qui a été présenté par le maire, à savoir un hôtel haut de gamme de petite taille, et non pas un nouveau grand ensemble avec des bâtiments annexes sur 10000m² !

En bétonnant à ce point le bas de la station, un tel projet donnerait une image épouvantable de la station aux visiteurs venant de Morzine par le 3S, détruisant au passage ce qui a été imaginé par les pères fondateurs au profit de promoteurs.

J'espère que l'avis des propriétaires d'Avoriaz sera pour une fois entendu.